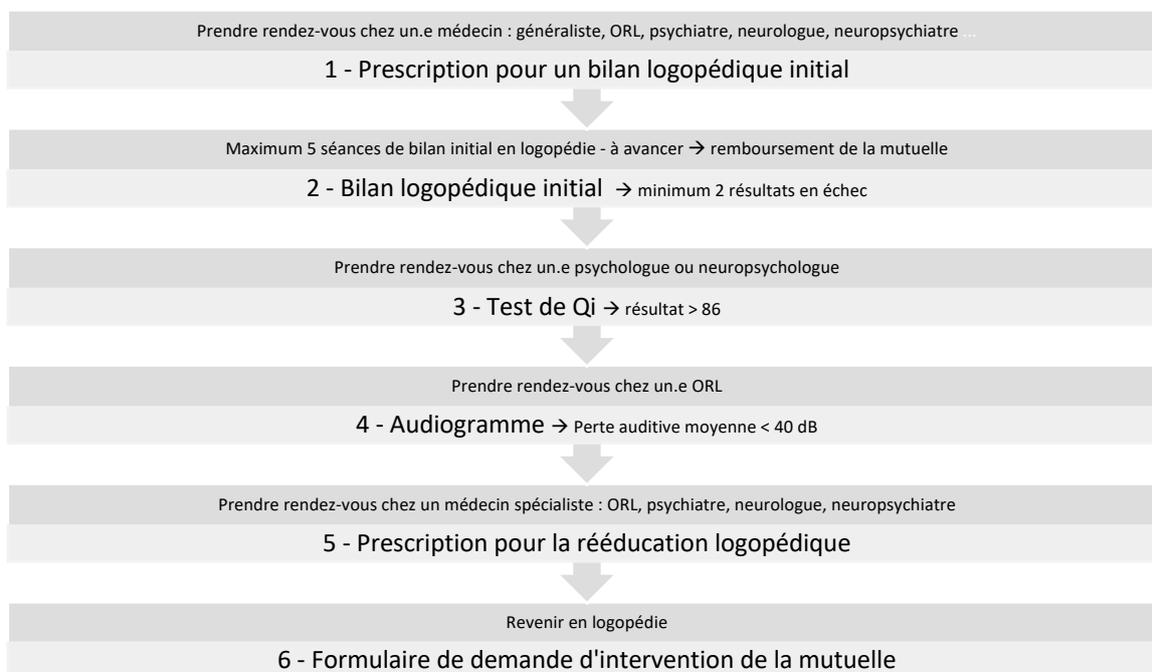


# - Démarche -

## Prise en charge logopédique en langage oral



Dépot du dossier à la mutuelle

Réception de l'accord de la mutuelle

- Pour une période d'1 an
- Renouvelable 1 fois

Début des séances de logopédie